

Une journée en Élémentaire

Accueil du matin >
7h50-8h35

Premier moment d'entrée dans la journée de l'école, les propositions d'activités tiennent compte des envies et besoins des enfants et de leur niveau d'éveil aux heures matinales : lecture, jeux calmes, activités intérieures ou extérieures.

Arrivées échelonnées

Classe >
8h45-11h45
(accueil dès 8h35)

La Ville met à disposition des écoles des agentes et agents territoriaux spécialisés en EPS et en éducation musicale, en coenseignement avec les enseignant-es.

Pause méridienne >
11h45-13h35

Entre-deux, temps de détente et de plaisir, la pause méridienne remplit trois missions essentielles.

- > **Manger un repas chaud et équilibré de qualité.**
- > **Favoriser la récupération, la décompression de l'enfant.**
- > **Apprentissage de l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation dans la convivialité.**

Classe >
13h45-16h
(accueil dès 13h35)

La Ville met à disposition des écoles des agents territoriaux spécialisés en EPS et en éducation musicale, en coenseignement avec les enseignant-es.

Accueil du soir >
16h-17h30

Au total, 230 ateliers périscolaires conduits chaque semaine, variés, en éducation artistique, culturelle et sportive, citoyenne et de loisirs. Ateliers "J'apprends à travailler seul". Activités libres (accueil).

Départs échelonnés ou fixes, selon les écoles

// L'éducation artistique et culturelle : le parcours culturel

*En collaboration avec l'Education nationale et Evade, la Direction des affaires culturelles accompagne ses équipes vers la construction du **parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfant**. Il contribue à amener les enseignant-es et les équipes des structures culturelles à travailler autour de projets artistiques de façon concertée et partenariale. L'objectif est de donner du sens et de la cohérence à l'ensemble des expériences artistiques auxquelles l'enfant prend part dans le cadre des enseignements, des activités péri et extrascolaires. Il est pensé et mis en œuvre de manière à participer*

à la construction de l'enfant, en développant sa perception du sensible, son esprit critique mais aussi sa place dans la société.

// L'éducation physique et sportive

*Les éducateur-trices sportif-ves assurent sur le temps scolaire, en collaboration avec les enseignant-es et dans la continuité des enseignements, **1 heure d'intervention par classe chaque semaine**. Les Etaps intervenant pendant le temps scolaire font le lien avec les activités périscolaires encadrées le soir par les clubs sportifs. La cohérence éducative et la complémentarité des apprentissages guident l'ensemble des acteur-trices autour de l'enfant.*

QUI ENCADRE LES ACTIVITES ?

1 directeur-trice de Territoire éducatif (DTE) Evade

- > Coordonne les activités tout au long de la journée.
- > Pilote le projet, encadre l'équipe, accueille les familles, organise les activités.
- > Fait le lien avec le service "accueil unique enfance".
(inscriptions, facturations)



MATIN 7h50-8h35

> **1 animateur-trice titulaire relais et contractuel-les Ville**

MIDI 11h45-13h35

- > **1 référent-e pause méridienne Evade**
- > **Animateur-trices permanent-es Evade**
- > **1 animateur-trice titulaire relais**
- > **Animateur-trices contractuel-les**

SOIR 16h-17h30

- > 230 ateliers découvertes chaque semaine dans les **différentes écoles de la Ville.**
- > 90 ateliers encadrés par les **animateur-trices permanent-es Evade.**
- > 60 ateliers encadrés par les **Etaps et les intervenant-es des différents clubs sportifs.**
- > 12 ateliers encadrés par **des intervenant-es culturel-les.**
- > 68 ateliers "J'apprends à travailler seul" **encadrés par des enseignant-es ou des étudiant-es.**



> Accueil possible des enfants en centre de loisirs (Evade)

- **LES MERCREDIS APRES-MIDI**
- **PETITES VACANCES**
- **GRANDES VACANCES**

ou

> Accueil : **1 animateur-trice relais et animateur-trices contractuel-les.**

